

MANIFESTE



DES MEMBRES
DE LA CONVENTION
CITOYENNE POUR
LES QUARTIERS
POPULAIRES



juin 2024

TABLE DES MATIÈRES

NOTRE MANIFESTE	5
Les membres de la convention	7
Les constats identifiés	9
Les enjeux identifiés	11
Nos principes d'action	13
Nos objectifs pour permettre à chacun de choisir sa vie et nos solutions concrètes pour améliorer le quotidien des habitants	17
Sur la thématique de la sécurité	19
Sur la thématique de l'éducation	23
Sur la thématique de l'accès aux droits	29
Sur la thématique de l'aménagement urbain	33
Sur la thématique des services de proximité	37
Sur la thématique de la convivialité	41
Des objectifs à ne pas oublier : nos ajouts	45



NOTRE MANIFESTE



LES MEMBRES DE LA CONVENTION

Nous

Marie ARHUR
Alexandre BEAUJEAN
Colette BOUDEVILLE
Ousman BOURMA ALI
Fatiha BRUNET
Virginie CHORIN
Michel COURNEZ
Bruno DAULY
Fanta DIABY
Hamza DURAN
Stéphane DUVAL
Naïma DUVAL-BRABRA
Franck FARDELLA
Françoise FAROUAULT
Josy GAINARD
Aurélie GARNIER
Ginette GARREAU
Djakemba GASSAMA
Louis GAWLIK
Jean-Pierre GEORGET
Anne-Sophie GUEDON
Sarata GUIRASSY

Stéphanie HAIE
Véronique IGUNA
Chantal JOUIN
Bastien LANDELLE
Yanis LEGROS
Marie-Line LEMOIGNE
Thierry LEROY
Julien LEVEQUE
Mélusine LLAU
Carine LOUVARD
Sarah MARÇAIS
Mehdi MOHAMMEDI
Annabelle MONTHE-LOPEZ
Rafael MORIN
Christelle OBEL-IMONGUI
Lucas OGER
Stéphane OGER
Naïma OUKACHA
Lucie PLUMAS
Christophe PRIME
Jane SAUVAGE
Sylla FODE
Réginald VAÇULIK

Membres de la Convention citoyenne, remettons ce manifeste aux élus de la Ville de Laval qui nous ont sollicités pour réfléchir à la question suivante :

« Comment améliorer le quotidien des habitants des quartiers populaires, pour permettre à chacun de choisir sa vie ? »

Ce travail est le fruit de nos échanges, de nos discussions, éclairés par les interventions d'acteurs publics, de praticiens, d'universitaires.

Nous souhaitons

sincèrement qu'il contribue à éclairer la décision publique.

Nous espérons

qu'il constituera un élément de réflexion pour nourrir les échanges avec les parties prenantes.

Nous souhaitons

surtout que les objectifs et les solutions que nous avons réfléchis collectivement donneront à toutes celles et ceux qui œuvrent pour les quartiers populaires une idée des priorités à établir pour améliorer le quotidien des habitants et pour libérer l'imagination dans les quartiers, en donnant à toutes et tous des bases pour s'émanciper.



LES CONSTATS ET ENJEUX IDENTIFIÉS


Les constats

Les quartiers populaires de Laval sont généralement accueillants et les habitants essaient globalement de s’y sentir bien. Le cadre de vie, les relations de voisinage, les solidarités peuvent y produire un **attachement au quartier**, même si force est de constater que les habitants peuvent également être contraints de rester par nécessité financière.

Il y a dans les quartiers beaucoup de pauvreté et d’inactivité des jeunes. Il y a une **sur-représentation de personnes vulnérables** dans les quartiers populaires (parents isolés, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes dépendantes ou alcooliques).

Le **sentiment d’insécurité** est nettement plus fort dans les quartiers populaires et le besoin de présence policière y est également plus fort. Pourtant, **il existe des différences de traitement par rapport aux autres quartiers et entre quartiers populaires.** Les interventions des forces de l’ordre semblent être différentes. Comme partout, la communication entre voisins et la solidarité se dégradent. Mais ici - plus qu’ailleurs - on a besoin de sécurité et de solidarité.

Les quartiers populaires **manquent de services de proximité (services publics, santé et commerces, transports)** et d’activités pour les jeunes. L’organisation du système français ne permet pas un **accès systématique aux droits sociaux et à la santé par manque de communication, de financements et de prévention.**



Certaines rénovations de l'espace public et des quartiers sont des réussites mais du point de vue des espaces verts tous les quartiers ne sont pas logés à la même enseigne, certains étant moins bien dotés (Dacterie, Epine, Les Fourches).

L'insécurité et la pauvreté augmentent le repli sur soi. Les habitants n'ont pas envie d'investir l'espace public parce que les incivilités (trafics, bruit, rodéos, etc.) nuisent à l'ambiance de quartier. Par ailleurs, le repli sur soi peut favoriser les violences intra-familiales.

Les quartiers ne sont pas toujours pensés pour permettre aux enfants d'y vivre et de s'émanciper : manque de sécurité dans l'espace public, manque de places d'accueil des jeunes enfants, présence d'enfants et de jeunes dans la rue sans accompagnement.

Dans les quartiers populaires, les leviers existants pour permettre à chacun de vivre sa vie paisiblement ne sont pas assez connus. De nombreux dispositifs sont développés par les pouvoirs publics (renouvellement urbain, centres sociaux, accès à l'emploi, etc.) ou par des associations (lieux de parole autour des violences intra-familiales, vivre ensemble, etc.) mais ils ne sont **pas assez diffusés**.

Le « chacun pour soi » - qui ne se limite pas aux quartiers populaires - n'est pas un vecteur d'émancipation ni de réussite. Dans les quartiers populaires, comme ailleurs, il y a un manque de lien social : on ne se connaît pas, on ne se parle plus. Et donc, il n'y a plus de transmission des règles du vivre ensemble (incivilités, respect de la propreté, de l'espace public...)

Les enjeux

Nous affirmons l'importance d'une éducation qui favorise la compréhension de l'autre pour éviter de le catégoriser. Cette éducation devra **permettre l'ouverture aux autres**. Elle doit permettre de **s'autoriser l'humour et la détente** et de déconstruire les stéréotypes et les préjugés. Le cadre qu'elle construit doit **encourager l'insouciance et stimuler la curiosité naturelle des enfants**.

Le rôle des parents est fondamental et ne peut être remplacé par les institutions. Il faut reconnaître la **difficulté du "métier" de parent**, une difficulté aggravée en situation de précarité. **L'accueil des jeunes enfants et des jeunes en situation de handicap** est également un enjeu important pour aider les parents.

Nous affirmons la nécessité de construire une réelle **cohérence dans l'attitude et la posture de TOUS les adultes** impliqués dans l'accompagnement des jeunes et des enfants (pour faire « communauté éducative »).

Pour mettre fin à la défiance et aux **préjugés**, l'enjeu est de **recréer un lien de confiance avec les autres** et de permettre à chacun de stationner, circuler, échanger, discuter, créer, jouer, etc. au sein du quartier en toute sécurité. Bref, de vivre plus paisiblement dans le quartier.

Pour avoir confiance dans ses droits, l'enjeu n'est pas – pour les **pouvoirs publics** – **de traiter les quartiers populaires comme tous les autres quartiers, mais bien de faire davantage pour eux, compte tenu de leurs difficultés propres**. Les habitants ne doivent pas avoir l'impression de demander une faveur quand ils demandent qu'un droit leur soit reconnu.

Il est essentiel de créer et renforcer **des lieux de rencontre, de calme, de jeu, de solidarités et de lecture**, où les habitants, quelles que soient leurs origines, leurs générations et leurs cultures peuvent échanger. **Des espaces verts partagés** doivent permettre aux

jeunes d'avoir des activités, de changer les stéréotypes sur les quartiers et de donner aux habitants un îlot de fraîcheur.

Il est crucial de développer des espaces de rencontres non seulement au sein des quartiers populaires, mais aussi, et surtout, entre ces quartiers et le reste de la ville afin de lever les craintes et encourager le dialogue et la cohésion sociale.

Il faut **faire sentir aux habitants qu'ils sont respectés**. La beauté doit guider la manière dont on aménage les espaces et le mobilier. En retour, **la beauté et la qualité des aménagements encourageront le respect** des habitants envers leur environnement.

Il est essentiel d'avoir une **attention pour les personnes fragiles**, y compris les personnes âgées et celles à mobilité réduite, de les considérer dans l'aménagement des espaces publics et de permettre aux enfants et aux jeunes de se réapproprier les espaces publics en toute sécurité.

Il faut mettre en place et encourager dans les quartiers des possibilités de **sports, de jeux, ou de n'importe quelle activité** et mieux les faire connaître.

La vie dans les quartiers dépend des **services de proximité** : en particulier l'accès à des **commerces** et à des **services de santé**, qui doivent être développés. La question des **transports en commun** est cruciale pour permettre de circuler entre les quartiers et pour favoriser l'accès à l'emploi et à la formation. Il est essentiel de garantir un accès équitable à ces services dans tous les quartiers populaires.

Face aux discriminations dont peuvent souffrir les habitants des quartiers, **nous affirmons la nécessité de développer l'emploi dans les quartiers populaires** pour permettre à chacun d'y construire sa vie ou d'y trouver sa place.

NOS PRINCIPES D'ACTION

Afin d'améliorer le quotidien des habitants des quartiers populaires, et leur permettre de choisir leur vie, nous préconisons que la Ville de Laval, l'ensemble de ses partenaires, mais aussi les habitants et les associations, suivent les principes suivants dans toutes les actions qu'ils mènent sur nos quartiers :

Principe n° 1 :

Ecoutez-nous !

Impliquez systématiquement les habitants dans les décisions concernant leur quartier. Déclinez la démocratie de proximité, sur le modèle de la Convention citoyenne. Que cette graine devienne une fleur multi quartier, car chaque petite victoire est importante.

Allez chercher la parole des habitants, en particulier celle des « discrets », pour agir et construire ensemble. Ecoutez-nous toutes et tous avec la même attention, avec le même respect et sans préjugés.

Permettons, ensemble, l'émergence des collectifs agissant autour de discussions, d'échanges, sans tomber dans le communautarisme.

Ce principe fait consensus. ✓

Principe n° 2 :

Communiquons !

Levons, ensemble, les préjugés sur les quartiers populaires.

Développez et améliorez votre communication en direction des habitants : informez-les intensément et régulièrement sur tous les sujets qui peuvent les concerner.

Ce principe fait consensus. ✓

Principe n° 3 :

Justice, égalité et équité

Pour restaurer la relation de confiance entre les habitants des quartiers populaires et les institutions (police, mairie...), faites preuve à leur égard du même respect et de la même attention que dans les autres quartiers de la ville. Traitez tout le monde de la même manière, bannissez les discriminations et les jugements, qu'ils soient basés sur la culture, la religion, la couleur de peau ou l'origine.

Diffusez les principes républicains : on fait tous partie de la même République.

Intolérance totale à l'inégalité !

Ce principe fait consensus. ✓

Principe n° 4 :

Civisme et sécurité

Mettez tout en œuvre pour restaurer la sécurité et le sentiment de sécurité des habitants des quartiers. Développez la citoyenneté et le civisme grâce à un cadre adapté et tolérant, basé sur la communication et le dialogue. Utilisez l'éducation civique pour contribuer positivement au bien-être des habitants en les formant à la citoyenneté collective.

Ce principe fait consensus. ✓

Principe n° 5 :

Cadre de vie

Assurez-nous un cadre de vie digne, apaisant, sain et sécurisé. Gardez, toujours, l'objectif du bien-être des habitants. Pensez au beau et au vrai... Pas seulement à ce qui est pratique ! Construisons et aménageons ensemble - habitants et pouvoirs publics - nos quartiers d'aujourd'hui et de demain.

Ce principe fait consensus. ✓

Principe n° 6 :

Convivialité

Développez la convivialité au service du bien-être. Favorisez les rencontres et les échanges entre habitants de différentes origines, par tous les moyens possibles. Prenons soin de nous, des autres et de notre environnement. Allons vers l'autre avec tolérance et bienveillance.

Ce principe fait consensus. ✓

Principe n° 7 :

Osons !

Libérez l'expérimentation, acceptez les échecs et soutenez les initiatives des habitants des quartiers.

Capitalisez les belles réussites existantes pour imaginer des actions futures et pérennes AVEC les habitants.

Ce principe fait consensus. ✓



NOS OBJECTIFS

**pour permettre à chacun de choisir sa vie
et nos solutions concrètes pour améliorer
le quotidien des habitants**

SUR LA THÉMATIQUE DE LA SÉCURITÉ

Proposition 1

Parce que :

- « L'oisiveté est la mère de toutes les vices » ;
- Afin d'éviter que les jeunes et tout particulièrement les mineurs soient tentés de gagner de l'argent « sale » il est important qu'ils aient des solutions d'implication et de valorisation ;
- Les jeunes ont besoin qu'on leur fasse confiance (cf. objectif n°9 - un cadre éducatif responsabilisant) ;
- Le statut social change quand on a un emploi et une occupation.

Nous voulons donner des occupations aux jeunes et moins jeunes pour éviter le désœuvrement et pour leur éviter de traîner dans le quartier

Concrètement, cela peut se traduire par...

- Que la Mairie de Laval et les parties prenantes travaillent ensemble pour créer des aides à l'emploi des jeunes, faire perdurer la semaine de l'emploi.
- Favoriser l'émergence d'adultes responsables et de référents qui ont les clés ou les codes des équipements, des lieux et la charge de faire respecter les lieux par leurs pairs et les autres jeunes.
- Permettre aux jeunes d'organiser des événements dans les quartiers : tombolas, rencontres, fêtes.
- Proposer aux jeunes des occupations qui rassemblent (sports, foot, basket, etc.), faire connaître le Pass'Sport et organiser des tournois inter-quartiers bien encadrés pour favoriser l'émulation.
- Que des équipes de jeunes soient responsables de la propreté dans le quartier sur le modèle des "équipes vertes" au Danemark. Cet investissement pourra être rémunéré ou bénévole, mais il faudra qu'il soit récompensé d'une manière ou d'une autre.

Cette proposition fait consensus. 

Proposition 2

Parce que chaque habitant doit pouvoir se sentir en sécurité dans son quartier mais que la violence se banalise du fait :

- De l'insuffisance des sanctions dans certains délits mineurs (bagarres, dégradations...) et incivilités ;
- De l'omniprésence des réseaux sociaux incontrôlables ;
- De la difficulté, tout particulièrement pour les jeunes, à se construire un futur désirable ;
- De l'affaiblissement et parfois de la dégradation du lien entre les jeunes et les adultes ;
- D'un sentiment d'injustice grandissant qui fait monter la colère et les tensions...

Nous voulons éviter de banaliser la violence (incivilités, dégradations, bagarres, harcèlement de rue...) et commencer à lutter, tous ensemble et solidairement, progressivement contre elle.

Concrètement, cela peut se traduire par...

- Du côté de la police nationale, diversifier les professions présentes dans les commissariats (psychologue, assistante sociale...) en créant des postes afin de répondre aux différents besoins des habitants ;
- Du côté de la police municipale, créer des postes de police municipale de proximité dans chaque quartier populaire. Y prévoir la présence d'intervenants sociaux (médiateurs, assistants sociaux et juridiques...);
- Développer, en collaboration avec la justice, les stages de citoyenneté et les travaux d'intérêt général pour les jeunes délinquants, dans un esprit d'éducation constructive ;
- Redonner toute leur place aux intermédiaires et aux acteurs du social (assistantes sociales, médiateurs, éducateurs de rue), des acteurs-relais qui font le lien et interviennent avant la police. Renforcer leur présence... et donc embaucher !
- Leur permettre de faire plus de prévention et de sensibilisation, dès le plus jeune âge, notamment sur la citoyenneté, à travers des stages par exemple ;
- Leur confier le lien et le dialogue avec les acteurs qui « font » les quartiers, comme les animateurs, les coachs sportifs... ;
- Leur permettre de créer des moments d'échanges et de communication réguliers avec les jeunes des quartiers ;
- Utiliser des outils comme « Laval Direct Proximité » comme support d'information et comme relai entre les structures existantes, les médiateurs et les habitants du quartier ;
- Réaliser des initiatives comme celles menées par Graines de France pour avoir des « ambassadeurs » / référents adultes dans les quartiers, mais aussi les lycées, les collèges, les clubs sportifs...
- Soutenir et encourager le travail des associations dans le lien entre habitants et sur le terrain ;
- Soutenir collectivement (institutions et habitants) les habitants pour qu'ils s'autorisent à intervenir dans l'espace public pour faire comprendre les actes inacceptables ;
- Proposer d'autres modèles de vie aux jeunes : sportifs, stars, autres profils... et leur permettre de les rencontrer.
- Mieux informer sur l'impact de l'usage des écrans et la violence des réseaux, mieux encadrer leurs usages, en mettant en place des opérations de sensibilisation des familles (tout particulièrement monoparentales), ainsi que dans les écoles et les lieux d'accueil de proximité.

Cette proposition fait consensus. ✓



Proposition 3

Parce que :

- On veut des lieux de vie agréables et attractifs, parce qu'on veut des habitants qui se sentent bien, fiers de leur quartier et en sécurité ;
- Cela n'a pas de sens de sanctionner financièrement les plus démunis ;
- Prendre soin du quartier responsabilise les enfants comme les adultes et les amènent à se sentir acteurs de leurs quartiers ;
- Les dégradations appellent les dégradations et qu'il faut enrayer ce phénomène à la racine ;
- Se dire bonjour peut aider à lutter contre l'hostilité et la peur de l'autre.

Nous voulons donner aux gens l'envie de respecter le quartier (propreté, dégradations, incivilités) en mettant en place des actions de réparation au lieu de sanctions financières et en encourageant les habitants à s'investir dans leur quartier (des bons d'achats, des récompenses contre des actions volontaires, des concours du plus beau quartier...).

Concrètement, cela peut se traduire par...

- Des actions de médiation, avec plus de dialogue et moins de préjugés pour que les habitants discutent ensemble, se mélangent et résolvent les incivilités du quotidien, telles que celles mise en place par l'association Graines de France ;
- Plus de médiateurs, et pas seulement en journée, mais aussi le soir ;
- Développer des actions - des chantiers participatifs - qui mettent à contribution les enfants, les jeunes pour embellir et entretenir les quartiers. Intégrer ces actions aux temps de loisirs dans les centres aérés, les maisons de quartier et les mettre en lien avec les services de la ville (les jardiniers, notamment). Mais aussi solliciter les habitants à travers des concours du plus bel immeuble, du plus beau balcon... ;
- Échanger sur et avec les gardiens de la paix (dans les écoles notamment) et communiquer sur les résultats des gardiens de la paix (interpellations, sanctions) ;
- Développer plus d'échanges informels avec les services de la ville pour mieux connaître et faire connaître leurs métiers, favoriser l'entente et la confiance (cela peut passer par des journées de présentation, d'immersion, notamment dans les écoles, et des rencontres régulières).

Cette proposition fait consensus. 



Proposition 4

Parce que

- Dans les quartiers populaires, il y a un fort sentiment d'insécurité notamment lié aux délits (rodéos urbains, déchets, tirs de mortiers, agressions verbales et sexistes, deal, etc.) ;
- Une police plus proche des citoyens est nécessaire, une police qui soit plus dans la prévention et la médiation, que dans la répression.

Nous voulons plus de présence policière de proximité dans les quartiers.

Concrètement cela peut passer par :

- Développer une police municipale de proximité, proche des lieux de délinquance, afin qu'elle puisse rapidement intervenir, faire de l'îlotage, avec des policiers qui connaissent le quartier, motivés et formés ;
- Développer le CLSPD (conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) ;
- Réorienter les missions de la police municipale vers la proximité et mettre en place une meilleure formation des forces de l'ordre ;
- Créer des postes dans la police et dans la Justice ;
- Plus de rappels à la loi pour les jeunes délinquants ;
- Appliquer les sanctions prévues par la loi pour les consommateurs de stupéfiants ;
- Lutter contre le sentiment d'insécurité par une communication adéquate : un délit, une sanction !

Cette proposition fait consensus. 



SUR LA THÉMATIQUE DE L'ÉDUCATION

Proposition 5

Parce que nous voulons améliorer notre vie démocratique, lutter contre le repli sur soi et le chacun pour soi.

Nous voulons former des citoyens (au sens large) et non des consommateurs.

Concrètement cela peut passer par :

- Faire connaître ce Manifeste largement à tous ;
- Développer l'éducation civique. Savoir comment fonctionnent les institutions et les corps intermédiaires. Mettre en relief nos valeurs républicaines comme la tolérance et la laïcité ;
- Aider à l'émancipation d'un individu à travers l'incitation à une vie associative et à un travail qui a du sens ;
- Lutter contre l'analphabétisme.

Cette proposition fait consensus. ✓

Proposition 6

Parce que dans le respect des exigences de l'école, les institutions peuvent être amenées à s'adapter aux familles.

Nous voulons avoir des institutions plus ouvertes, qui ont une meilleure connaissance du vécu des familles (monoparentales, étrangères...) pour adapter leurs actions aux véritables besoins.

Concrètement cela peut passer par :

- Dans le respect de l'égalité républicaine, les institutions et les professionnels entourant l'enfant peuvent être amenés à s'adapter aux familles (sur les langues, les horaires, les modalités d'accueil) ;
- Instaurer plus de relais entre les acteurs éducatifs et les actions, notamment entre écoles et animateurs périscolaires et valoriser la constitution de réseaux ;
- Inventer avec les habitants (à travers la crèche parentale, le pédibus, des moments de partage en cuisine...) en prenant en compte les contraintes de chacun !

Cette proposition ne fait pas consensus (5 vetos). ❌

Proposition 7

Parce que

- Les conditions matérielles sont un préalable pour assumer son rôle de parent (lorsqu'on s'inquiète de comment on va se nourrir, on n'est pas à même d'accompagner ses enfants) ;
- On veut que les parents se sentent acteurs de l'éducation de leur enfant, confiants, et qu'ils ne se sentent ni rabaissés ni remplacés ;
- La difficulté d'être parent doit être reconnue, de même que la spécificité de l'isolement parental dans les quartiers populaires ;
- Aider les parents, c'est aider les enfants : une société apaisée, demain, est entre leurs mains - pour avoir des adultes intégrés, il faut des enfants accompagnés auxquels on donne de la stabilité.

Nous voulons soutenir la parentalité en accompagnant les parents dans la création des conditions matérielles (avoir un logement décent, des revenus suffisants, un soutien humain minimum) pour qu'ils assument leur rôle.

Concrètement cela peut passer par :

- Plus de modes de gardes pour les parents travaillant en horaires atypiques ;
- Accompagner les parents à identifier les difficultés de leurs enfants en prenant en compte les perceptions culturelles différentes des parents. Cela doit passer par une équipe éducative vigilante et une PMI (Protection Maternelle et Infantile) forte avec un suivi régulier tout au long de l'évolution de l'enfant jusqu'au collège et des échanges réguliers avec les parents ;
- Encourager les parents et les membres de la famille qui ont une grande part dans l'éducation des enfants à prendre leur place. S'inspirer de leurs propositions pour qu'elles soient écoutées, afin de faire bouger les choses et de mettre en place plus d'aides ;
- Assurer un logement décent aux familles à travers les attributions des logements sociaux ;
- Communiquer davantage sur les aides et accompagner les parents vers des emplois adaptés ;
- Remettre en place et renforcer les dispositifs d'offre pour les loisirs (tickets CAF, Pass'sport...) ;
- Accorder un budget supplémentaire pour les professionnels de l'enfance ;
- Travailler l'orientation des jeunes, les "encapaciter" et les valoriser ;
- Être plus à l'écoute des jeunes en difficulté et leur faire des propositions d'aides (par exemple de l'aide au devoir, pour apprendre la langue française) sans pour autant les stigmatiser, à travers le renforcement des initiatives et la communication de la Mission Locale ;
- Valoriser davantage les enfants et leurs réussites, notamment au sein de l'école et des institutions.

Cette proposition fait consensus. ✓



Proposition 8

Parce que

- Pour certaines familles, l'apprentissage chez les enfants passe par l'expérience directe, en dépit des risques ;
- Un enfant a besoin de la présence de ses parents, idéalement, il aurait également besoin de voir ses parents porter conjointement l'implication et la responsabilité de son éducation ;
- Il faut permettre aux parents d'être en accord sur le cadre éducatif ;
- L'exemplarité est fondamentale.

Nous voulons redonner confiance aux parents sans faire à leur place, ni les culpabiliser : il faut expliquer que le cadre éducatif français suppose que le bien-être de l'enfant passe par le respect de son corps, de ses besoins, de son rythme de développement, de son insouciance, dans le respect des droits de l'enfant.

Concrètement, cela peut se traduire par...

- Mieux communiquer sur les droits des parents et des familles, et les actions mises en place, dans des espaces dédiés avec des interlocuteurs uniques sur le modèle du guichet unique (un lieu unique permettant de se déplacer une seule fois, une seule transmission des papiers, et un numéro unique de contact) ;
- Un carnet de recommandation sur les droits et les devoirs des parents (sur le modèle des carnets de santé) avec des informations clés permettant de savoir ce qui est permis en matière éducative, les droits des parents, le fonctionnement de l'enfant et le partage des tâches dans le foyer.

Cette proposition fait consensus. ✓



Proposition 9

Parce que

- Le civisme est la base de la citoyenneté ;
- Il est nécessaire de répondre au besoin de cadre des enfants, afin qu'ils deviennent progressivement responsables ;
- Les incivilités et l'insécurité nuisent à l'image du quartier.

Nous voulons fixer, au quotidien et de manière collective, un cadre éducatif responsabilisant pour les enfants et les jeunes : à l'école, dans les clubs sportifs, les activités périscolaires, les familles, l'entourage.

Concrètement cela peut passer par :

- Co-construire un cadre éducatif, en permettant aux différents acteurs de mieux communiquer ;
- Aller vers les jeunes en les mettant en confiance pour qu'ils puissent s'exprimer sur leurs désirs, leurs attentes, leur avenir et en s'appuyant sur des jeunes employés en service civique pour le faire ;
- Faire connaître les possibilités existantes en matière de formation professionnelle, d'insertion, d'études, de services civiques ;
- Créer des lieux de convivialité pour proposer des activités aux jeunes (échanges, soirées) ;
- Faire en sorte que les élus viennent sur le terrain, dans les quartiers, régulièrement, en allant vers les habitants (comme lors des "porteurs de paroles" avant la convention citoyenne).

Cette proposition fait consensus. 

Proposition 10

Parce qu'il faut favoriser l'échange interculturel dès le plus jeune âge et créer un socle commun à tous, tout au long de la scolarité.

Nous voulons favoriser la mixité et l'inclusion des enfants, notamment à l'école, de façon à ce qu'ils aient les mêmes chances quelle que soit leur origine, en encourageant l'interconnaissance entre les cultures.

Concrètement cela peut passer par :

- Favoriser la maîtrise de la langue, pour les enfants et les parents ;
- Renforcer l'accompagnement des enfants, avec du soutien scolaire et davantage de référents éducatifs dans les quartiers ;
- Développer la communication sur les associations dans les quartiers et les établissements scolaires pour inciter à l'engagement des parents.

Cette proposition fait consensus. ✓

Proposition 11

Parce qu'il faut prévenir, traiter et comprendre les enfants et les jeunes dans leur mal-être. Et qu'il faut diminuer potentiellement les incivilités liées à ces comportements.

Nous voulons assurer un environnement qui contribue au bien-être physique et psychologique des enfants, dans l'espace public notamment.

Concrètement cela peut passer par :

- Développer l'éducation à la parentalité pour le respect du vivre-ensemble et des règles de civilité (respect, valeurs etc.) ;
- Responsabiliser les parents pour assurer le respect du vivre-ensemble ;
- Rappeler aux parents leur rôle premier d'éducateur ;
- Assurer une réponse ferme dès la première incartade ;
- Contribuer à la restauration des dégradations commises.

Cette proposition fait consensus. ✓

SUR LA THÉMATIQUE DE L'ACCÈS AUX DROITS

Proposition 12

Parce qu'il n'y a pas d'égalité des chances réelles dans l'accès aux droits pour les habitants des quartiers populaires, parfois par manque d'information, mais aussi du fait des préjugés.

Nous voulons favoriser l'égalité des chances et donner à chacun les moyens de choisir sa vie (moyens financiers et moyens humains).

Concrètement cela peut passer par :

- Porter un projet de "territoire zéro non-recours" à l'échelle locale et le développer avec l'Etat et les partenaires, comme cela a été mis en place sur la Ville de Rennes.
- Informer les habitants sur les droits auxquels ils ont accès en développant une communication qui utilise tous les supports et outils (tracts notamment), mais aussi tous les relais existants (par exemple, Laval Direct Proximité) ;
- Élargir le champ des compétences des maisons de quartier à l'information sur les droits, sur la citoyenneté et sur les relations avec les services de l'Etat : des permanences régulières et accessibles doivent y être ouvertes. Toutes les institutions (Etat, Département, Ville...) doivent s'organiser pour assurer ENSEMBLE, ces permanences.

Cette proposition fait consensus. ✓



Proposition 13


Parce que :

- Par principe les valeurs de la République impliquent que nous soyons égaux en droits ;
- Certaines personnes sont éloignées des savoirs et compétences nécessaires pour faire des démarches ;
- Compte tenu des difficultés matérielles dans les quartiers populaires, faciliter l'accès aux droits c'est faciliter le fait d'avoir le minimum pour vivre ;
- La frustration de ne pas avoir accès à ses droits de manière éclairée favorise la colère.

Nous voulons faciliter le quotidien des gens dans leurs démarches administratives, faire connaître aux gens leurs droits, réduire le nombre de non-recours.

Concrètement cela peut passer par :

- Mettre en place un guichet unique pour simplifier et centraliser les démarches ;
- Quand la loi le permettra, à partir du numéro de sécurité sociale, accéder à un fichier ou à un site qui centralise et recoupe nos informations et indique les droits auxquels on a accès ;
- Revoir la chronologie de la perception des aides en prenant en compte les revenus au moment où on en fait la demande ;
- Evaluer le non-recours aux droits à Laval et constituer / améliorer les bases de données ;
- Avoir un lieu **physique unique avec des points d'ancrage dans les quartiers**, qui regroupe les interlocuteurs dont on a besoin pour accéder à nos droits (maison de justice, avocats, étudiants en droit, assistance sociale) : "Laval Direct Proximité" ;
- Embaucher plus d'assistants sociaux pour accompagner individuellement les personnes dans un retour à l'emploi et à la demande des aides auxquelles ils ont droit.

Cette proposition fait consensus. 

Proposition 14

Parce que

- Il y a un fort taux de non-recours aux droits sociaux, pourtant essentiels pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation de précarité, sur-représentées dans les quartiers populaires (par exemple, 34 % des personnes éligibles au RSA ne le demandent pas par manque d'information ou par complexité administrative) ;
- Il est nécessaire de passer d'une logique de droit quérable à une logique de droit proposable.

Nous voulons sortir les gens de la précarité, développer l'accompagnement social, aller vers ce public pour les informer sur leurs droits.

Concrètement cela peut passer par :

- Ouvrir la réflexion sur l'instauration d'un revenu universel. *Ce point ne fait pas consensus (3 vetos)* ; ❌
- Améliorer l'accompagnement des personnes précaires pour qu'elles s'en sortent et les guider vers l'emploi. Pour cela, il faut augmenter les moyens humains et financiers des services d'accompagnement sociaux (plus d'assistants sociaux, partenariats avec les entreprises, plus de coordination entre services et de formation) ;
- Avoir des bureaux physiques pour le service Laval Direct Proximité dans les quartiers qui soient adaptés aux besoins des habitants ;
- Instauration d'un guichet unique municipal dans le centre-ville et dans des quartiers à condition de le rendre accessible (présence CAF, CCAS et différents interlocuteurs), avec comme idéal d'automatiser les aides ;
- Prévenir les escroqueries et les abus de faiblesse sur les aides sociales.

En excluant le premier point, cette proposition ne fait pas consensus (1 veto). ❌

Proposition 15

Parce que :

- La justice sociale et la morale exigent que tout le monde ait la même chance d'accéder à ses droits ;
- En aidant les personnes aujourd'hui, on leur donne confiance et on les émancipe demain ;
- De nombreux immigrés sont présents dans les quartiers populaires et doivent pouvoir prétendre à des droits en tenant compte des difficultés liées à la langue et à la culture ;
- De nombreuses personnes vulnérables (âgées, parents solos, personnes handicapées) sont présentes dans les quartiers populaires.

Nous voulons assurer un service de prévention et de communication des aides sociales pour les personnes éligibles et sensibiliser les professionnels pour un système adapté.

Concrètement cela peut passer par :

- Assurer un service de prévention et de communication des aides sociales pour les personnes éligibles et sensibiliser les professionnels pour un système adapté ;
- Remettre de l'humain pour accompagner ! Employer des jeunes en service civique pour expliquer la manière d'accéder aux droits ;
- Mettre plusieurs acteurs autour de la table pour réfléchir à un système local permettant d'identifier les bénéficiaires de droits via un croisement de données entre institutions (CAF, DGFIP, etc.) afin d'automatiser les droits ;
- Développer un dispositif de chèques alimentaires, de banques alimentaires, de portage de repas pour les personnes âgées et/ou vulnérables ;
- Communiquer sur les droits (affiches, réseaux sociaux, boitage...) ;
- Trouver des interprètes pour aiguiller les personnes ne parlant pas français vers le bon interlocuteur.

Cette proposition ne fait pas consensus (2 vetos). ❌

SUR LA THÉMATIQUE DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Proposition 16

Parce que

- La beauté et la propreté donnent envie de respecter le quartier ;
- On a besoin de joie, de gaieté pour donner envie aux gens de sortir dans la rue et de s'y sentir bien : dehors on se change les idées et on rencontre d'autres personnes.

Nous voulons embellir l'environnement et créer du lien.

Concrètement cela peut passer par :

- Faire du bien-être de la population une boussole des projets d'aménagement, en cherchant à comprendre les besoins des habitants en termes de sécurité, de services, de logement et de nature/convivialité pour se mettre dans les pas de l'autre ;
- Créer des médiathèques, crèches parentales (crèches pour les enfants où les parents sont impliqués dans la garde) et espaces de convivialité ;
- Installer des lampadaires et des bancs colorés pour plus de gaieté ;
- Développer des épiceries solidaires ;
- Créer des espaces publics partagés et des espaces verts qui favorisent le lien social ;
- Mettre des indications sur le mobilier urbain pour inviter à respecter les lieux ;
- Augmenter le nombre de poubelles, toilettes publiques, cendriers, espaces canins (bacs à sable).

Cette proposition fait consensus. ✓

Proposition 17

Parce que

- On veut se sentir aussi bien dans les quartiers populaires qu'ailleurs, Pour favoriser les échanges et l'entente entre habitants, favoriser la cohésion sociale et le sentiment de fierté collective ;
- Nous sommes pragmatiques : nous savons que le mobilier de qualité durera plus dans le temps et que l'espace public sera mieux respecté.

Nous voulons améliorer le respect de l'espace public et améliorer la qualité ainsi que la beauté des mobiliers urbains (matériaux, couleurs) en laissant la possibilité aux habitants de choisir le mobilier et de participer à leur réalisation afin qu'ils s'approprient l'espace public.

Concrètement cela peut passer par :

- Développer les espaces de convivialité végétalisés qui permettent les rencontres (notamment inter-générationnelles), le loisir (notamment des enfants), le sport et les événements entre voisins. (Prendre exemple sur la rénovation du quartier Saint-Nicolas vers Kellerman, près de la pharmacie) ;
- Prévoir plus de bancs publics, colorés, avec des formes différentes, ludiques, qui permettent divers usages (pour les personnes à mobilité réduite, comme pour les ados) et qui sont réfléchis pour le bien-être des habitants (orientation, vue) ;
- Encourager l'imagination et l'invention dans l'embellissement de l'espace public avec des artistes et des sculptures ;
- Poser des plaques indiquant le respect des emplacements de parking, des bancs publics, des infrastructures, des aménagements, et des jardins. Rendre vivants ces lieux en inscrivant des messages ludiques et positifs afin d'encourager leur bonne utilisation et de s'y sentir bien. Associer adultes et enfants pour proposer et renouveler ces messages.

Cette proposition fait consensus. ✓



Proposition 18

Parce que

- Les endroits propres et bien entretenus sont respectables et respectés ;
- Un cadre de vie agréable facilite le bien-être des habitants, la convivialité et les échanges, et contribue à diminuer l'insécurité.

Nous voulons augmenter le nombre des espaces verts tout en garantissant des conditions d'utilisation sécurisées, et améliorer l'hygiène et la propreté.

Concrètement cela peut passer par :

- Prendre soin des aménagements en incluant les habitants dans leur personnalisation, leur choix, leur création, et le maintien dans de bonnes conditions d'utilisation ;
- Proposer à des lycées professionnels une implication dans des chantiers publics dans le cadre de leur scolarité ;
- Réfléchir à l'implication de groupes de jeunes dans des aménagements urbains moyennant une récompense à déterminer.

Cette proposition fait consensus. ✓



Proposition 19

Parce qu'il faut permettre aux habitants de tout avoir à proximité dans leur quotidien, de désenclaver les quartiers, de poursuivre et de développer le dynamisme commercial.

Nous voulons développer la mixité fonctionnelle des quartiers, y compris les commerces (cf. proposition 23)

Concrètement cela peut passer par :

- Développer les mobilités douces (cyclables et piétonnes) inter-quartiers ;
- Concerter les habitants sur la mise en place des aménagements, notamment sur la création du cahier des charges de la maîtrise d'œuvre. Dans le processus, être vigilant à interroger les "discrets" (travailleurs précaires aux horaires atypiques) et permettre des temps d'échange directement avec les élus ;
- Inciter aux mobilités douces, notamment par le biais de la signalisation sur la durée de déplacement ;
- Permettre l'émergence de commerces de proximité, notamment d'alimentation, avec des aides à l'installation et l'accompagnement au montage de projet ;
- Créer et favoriser des emplacements attractifs ;
- Créer un circuit de découverte de la ville, qui relie les quartiers.

Cette proposition fait consensus. ✓

SUR LA THÉMATIQUE DES SERVICES DE PROXIMITÉ

Proposition 20

Parce qu'il faut désenclaver les quartiers populaires, y créer et favoriser le lien social.

Nous voulons assurer une réelle mixité sociale et accueillir des habitants d'origines et d'appartenances sociales diverses.

Concrètement cela peut passer par :

- Implanter dans le quartier un lieu attractif pour toute la population de la ville ;
- Favoriser la mixité avec la promotion de lieux communs entre les plus aisés et les plus pauvres ;
- Mettre en place le loyer unique du parc social au mètre carré et imposer le logement social dans toutes les communes ;
- Faire des QPV des quartiers à taille humaine avec des logements collectifs plus petits ;
- Faciliter l'accès à la propriété en vendant une partie du parc HLM ;
- Proposer aux jeunes et aux chômeurs des emplois sans besoin de qualification ;
- Renforcer l'accompagnement des projets professionnels ;
- Créer des lieux et des événements dans les quartiers pour créer et favoriser le lien social.

Cette proposition fait consensus. 

Proposition 21

Parce que

- L'éloignement du centre est, actuellement, un frein réel à la mobilité, qui pénalise les habitants et les usagers des quartiers populaires ;
- Nous voulons que les habitants de ces quartiers soient traités équitablement... comme tout le monde ;
- Dans les faits, sur les quartiers, sur certaines lignes (la I notamment) la fréquence est insuffisante et que les conséquences sont réelles : les élèves arrivent en retard en cours, les personnes à la recherche d'un emploi à leurs rendez-vous ;
- A l'avenir, le prix des carburants va certainement augmenter et que ce sont les classes modestes qui vont en souffrir le plus ;
- Cela nous oblige à développer, tout particulièrement pour ces classes modestes, les mobilités douces (marche, vélo, vélo électrique...) et les transports en commun.

Nous voulons assurer la libre circulation pour tous dans et hors du quartier, en toute sécurité... aujourd'hui mais aussi demain !

Concrètement cela peut passer par :

- Assurer un service de transport en commun de haute qualité (ponctualité, civilité, régularité) avec une fréquence soutenue et des horaires élargis pour permettre les déplacements nécessaires au travail et à la vie quotidienne, même à ceux qui ont des horaires atypiques, mais aussi pour désengorger le trafic routier ;
- Maintenir et renforcer le principe de tarification sociale dans les transports en commun, pour permettre aux moins favorisés d'accéder à une vie sociale et professionnelle normale ;
- Renforcer l'information sur les transports en commun et, plus généralement, sur les mobilités dans la ville ;
- Généraliser les médiateurs dans les bus, et pas seulement sur les lignes A et B ;
- Adapter la taille des bus à la fréquentation et aux horaires, pour préserver leur régularité et leur fréquence ;
- Développer les pistes cyclables, dans l'idéal indépendantes des voies voitures pour assurer la sécurité des cyclistes, en évitant de grignoter les voies piétonnes.
- Mettre en place un service de location de vélos électriques selon tarifs sociaux ;
- Construire des ponts à Laval traversant la Mayenne. *Ce point ne fait pas consensus.* ❌

En dehors du dernier point, cette proposition fait consensus. ✔️

Proposition 22

Parce que :

Dans les quartiers populaires, il n'y a pas assez de commerces de proximité et qu'ils ne sont pas abordables. Les commerces sont un lieu de rencontres, d'échanges, de mixité sociale et culturelle. Il est important d'avoir une diversité de commerces comme des cafés (ludique ou littéraire), des bistros, des magasins de première nécessité (alimentaire, pharmacie) et de loisirs (vêtements, sport, multimédias) et des ressourceries (objets de seconde main et réparation de biens).

Nous voulons revoir l'urbanisme commercial pour ramener des commerces dans les quartiers selon les projets et les besoins des habitants.

Concrètement cela peut passer par :

- Favoriser l'installation de commerces "accueillants" pour plusieurs catégories de populations, pour diversifier l'offre de commerces et s'éloigner des préjugés sur les quartiers populaires ;
- Rendre les QPV attractifs pour les gens extérieurs avec l'installation de commerces et d'activités de proximité ;
- Étudier la création d'un marché de quartier hebdomadaire avec les habitants et le développement de celui de Murat-Saint-Nicolas (horaires, lieux adaptés et visibilité). Il faut organiser une concertation avec les habitants sur chaque projet.

Cette proposition fait consensus. ✓




Proposition 23

Parce qu'il faut donner envie aux gens d'aller vers les autres, faciliter l'entraide et la solidarité, maintenir la convivialité et accueillir des habitants, hors de son propre quartier.

Nous voulons développer et améliorer les lieux d'échanges, d'entraide et de rencontres au sein des quartiers.

Concrètement cela peut passer par :

- Encourager les projets et initiatives des habitants comme les épiceries solidaires, les cafés associatifs et d'entraide, ou encore les médiathèques ;
- Créer des épiceries sociales et solidaires dans les quartiers ;
- Faciliter les dons et la réutilisation de type recyclerie (exemple "Bavard Dons") y compris l'alimentaire ;
- Créer des événements, et le faire savoir ;
- Mettre à disposition des lieux pour réaliser cet objectif ;
- Accompagner l'émergence de projets et de bénévolat.

Cette proposition fait consensus. 

SUR LA THÉMATIQUE DE LA CONVIVIALITÉ

Proposition 24

Parce qu'il faut créer du lien, éviter le chacun pour soi et le communautarisme, favoriser le vivre-ensemble et garder le dynamisme et aller de l'avant.

Vous voulons créer, développer, améliorer et conforter l'entraide, le contact et le vivre-ensemble.

Concrètement cela peut passer par :

- Créer des événements et des activités régulières qui rassemblent les habitants, de manière planifiée et récurrente ;
- Informer sur les structures et dispositifs existants, en adaptant les moyens de communication aux différentes générations et populations (associations, événements, dispositifs de cadre de vie) ;
- Saluer, cultiver le bonjour et le sourire pour entraîner le positif ;
- Apprendre à se connaître et organiser des activités et journées qui rapprochent (fête des quartiers) ;
- Partager ses connaissances et s'entraider par des ateliers divers : accueil des enfants, bars associatifs, ... ;
- Créer une BD d'accueil du nouvel habitant avec les dates et les conseils clés pour connaître son nouveau quartier et la communiquer massivement : écoles, réseaux, communication de la ville (par boîte aux lettres, y compris numérique pour les mises à jour).

Cette proposition fait consensus. ✓



Proposition 25

Parce qu'il faut agrémenter la vie sociale des habitants en créant du lien social, permettre la mise en commun et le partage, et ouvrir les perspectives et susciter des vocations.

Nous voulons avoir des quartiers conviviaux et égaux entre eux, tant au niveau des moyens que des infrastructures, avec pour objectif final, le bien-être des populations.

Concrètement cela peut passer par :

- Créer un espace commun de partage de savoirs et de services, ouvert à une diversité de publics (un lieu ressource adapté aux besoins de chaque quartier) et développer les rencontres intergénérationnelles et la mutualisation des moyens ;
- Accueillir les nouveaux habitants dans les quartiers par les anciens habitants et les représentants (par exemple de la maison de quartier) ;
- Réhabiliter les locaux municipaux à l'abandon, les mettre à disposition d'associations et créer des tiers-lieux ;
- Être soutenus et considérés dans nos projets d'intérêt public.

Cette proposition fait consensus. ✓

Des objectifs à ne pas oublier : nos ajouts

Le temps étant compté pendant cette Convention citoyenne, nous avons dû hiérarchiser les thématiques sur lesquelles nous avons travaillé. Pourtant nous avons souhaité inclure dans ce Manifeste un certain nombre de sujets importants que nous n'avons pas pu traiter spécifiquement lors de nos sessions.

Ces objectifs n'ont **pas le même statut que les autres**, car ils n'ont pas pu être débattus aussi longuement et n'ont pas fait l'objet d'un vote par consentement.

Sur la thématique de l'accès à la Santé

- **Nous voulons** garantir l'accès aux urgences pour tous, 24h/24 et 7j/7.
 - **Nous voulons** une prise de conscience de la pénurie des professionnels de santé et attirer davantage de professionnels de santé par une politique volontariste.
 - **Nous voulons** créer des maisons de santé dans les quartiers populaires, rassemblant tous les professionnels de spécialités différentes.
-

Sur la thématique du handicap et de la vulnérabilité

- **Nous voulons** porter une attention particulière aux personnes en situation de vulnérabilité, notamment les personnes en situation de handicap.
- **Nous voulons** accélérer le traitement des dossiers de reconnaissance des handicaps.
- **Nous voulons** assurer une prise en charge effective dans l'accompagnement de tous les handicaps.
- **Nous voulons** développer et pérenniser les contrats d'assistants de vie scolaire pour accompagner efficacement les enfants souffrant de handicap.

Sur la thématique de la petite enfance (0-3 ans)

- **Nous voulons** développer les moyens humains et financiers dans l'accompagnement des parents des tout petits de (0-3 ans), tout particulièrement pour les familles monoparentales.
- **Nous voulons** accompagner les parents dans la prise de conscience de l'importance des premières années de vie (0-3 ans) en matière de développement, notamment concernant l'utilisation des écrans et la motricité.

Sur la thématique de l'accès à l'emploi et à la formation

- **Nous voulons** améliorer l'accès à l'emploi et à la formation pour tous, avec une attention particulière aux conditions matérielles pour les parents (logement décent, accès à l'emploi).

Notes...

A series of horizontal dotted lines for taking notes.

(This section contains horizontal dotted lines for writing.)





Plus d'informations :

laval.fr

